

ON S'ABONNE.
4 Cahors. bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
 Un an 16 fr.
 Six mois 9 fr.
 Trois mois 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS
 M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES.
 25 centimes la ligne
RÉCLAMES
 50 centimes la ligne.
 Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
 — Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

| CALENDRIER DU LOT | | | | Départ des Correspondances | | SERVICE DES POSTES. | | Arrivée des Correspondances | |
|-------------------|----------|----------------|--------------------------------|---|------------------------|-------------------------|--|-----------------------------|------------------------|
| DATE | JOURS. | FÊTE. | FOIRES. | DESIGNATION DES ROUTES. | Heure des chargements. | Heure de levée (botte). | DESIGNATION DES ROUTES. | Arrivée des Courriers | Distribution en ville. |
| 4 | Diman | Oculi. | | Gramat Rodez, Labastide, Lacapelle, Valence-d'Agen, le midi, Bordeaux, Agen, Charente, Vendee, Lyon, Marseille. | 7 h. s. | 4 h. m. | Assier, Lauzès, St.-Géry, Figeac, Livernon, Rodez, Cabrerets, Castelnaud. | 6 h. s. | 6 h. 45 s. |
| 5 | Lundi | s. Eusèbe. | Dégagnac. | Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, départements du centre. | 7 h. s. | 3 h. 30 m. | Gourdon, Catus, Sarlat. | 5 h. 30 s. | 6 h. 45 s. |
| 6 | Mardi | s. Colette. | St-Martin-de-Vers, Frayssinet. | Montauban, Caussade Toulouse. | 9 h. m. | 9 h. 15 m. | Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelnaud, Catus. | 5 h. 00 s. | 6 h. 45 s. |
| 7 | Mercredi | s. Thomas d'A. | Puy-l'Évêque, Gramat. | Gourdon, Martel, Sarlat, Souillac, Catus, St.-Géry, Carais, Tulle, Assier, Cabrerets, Lauzès-du-Lot, Périgueux, Livernon, St.-Géry, Castelnaud-de-Montréal. | 7 h. s. | 10 h. soir. | Libos n° 1, Castelnaud, Duravel, Agen, Luzoch, Puy-l'Évêque, Villeneuve-sur-Lot. | 2 h. 45 s. | 8 h. 30 s. |
| | | | | Limoges, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue, Figeac, Aurillac. | 7 h. s. | 10 h. s. | Montauban, Caussade, Toulouse. | 2 h. 30 m. | 8 h. matin. |
| | | | | Libos n° 1, Agen, Auch, Lurech, Castelnaud, Puy-l'Évêque, Périgueux. | 7 h. s. | 11 h. s. | Valence d'Agen, Montcuq, Lauzère, 13 Midi, Bordeaux, Agen. | 5 h. 30 s. | 6 h. 45 s. |
| | | | | | | | | 9 h. 00 s. | 8 h. matin. |
| | | | | | | | | 6 h. 15 s. | 6 h. 45 s. |

(*) Tous ces bureaux partent également par Libos n° 1.
 Distribution rurale, 7 heures du matin.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 28 Février 1866.

BOURSE DE PARIS.

| | Rte 3 p. 0/0 | 4 1/2 p. 0/0 |
|------------------|--------------|--------------|
| Du 26 février... | 69 30 | 99 40 |
| Du 27..... | 69 42 | 99 50 |
| Du 28..... | 69 30 | 99 30 |

BULLETIN

Il résulte des renseignements officiels transmis de Bucharest, que, dans la nuit du 22 février, le prince Couza a été obligé d'abdiquer. On a nommé un gouvernement provisoire composé du général Golesco, du colonel Haralambi et de M. Lascor et Catardji. Comme il y avait accord avec l'armée, la révolution s'est faite sans effusion de sang. La joie règne dans la population. Le prince Couza est prisonnier. La tranquillité n'a pas été troublée. Dans la journée du 23, la Chambre et le Sénat réunis ont proclamé, à l'unanimité, prince de Roumanie, S. A. R. le comte de Flandres.

D'après des correspondances de Bruxelles, le comte de Flandres aurait refusé, sans hésiter, d'accepter la couronne que lui offrent les chambres moldo-valaques.

Le prince Couza est parti pour Cronstadt.

Dans la chambre des députés de Florence, séance du 24 février, le général La Marmora a exposé la situation du Cabinet. Il a réfuté l'accusation d'excessive condescendance vis-à-vis de la France. Il a montré que la France est l'amie de l'Italie. Au sujet de la convention de septembre, il a dit que les deux gouvernements avaient chacun leur opinion sur l'avenir, mais que la Convention sera loyalement exécutée. Il a dit que la France avait donné des explications sur la légion pontificale qui n'aura aucun rapport ni lien de solidarité avec le gouvernement français. Il a repoussé le conseil de rompre avec l'Espagne et déclaré qu'aucune négociation politique n'existe avec l'Autriche et que le gouvernement n'a pas encore pris de décision sur les rapports commer-

ciaux. Il a terminé en faisant appel à la concorde et demandé enfin une prompte décision sur la question financière.

Les lettres de Rome du 21, annoncent que le ministre des finances a écarté les propositions des banquiers de Francfort, pour adopter des bases présentées par une société française. On attendait un représentant direct de cette société pour signer la convention. Une circulaire du cardinal Antonelli annonce que l'armée pontificale est au complet et ordonne de suspendre l'envoi de volontaires.

La clôture de la Chambre des députés, annoncée le 22 février, a causé la plus vive surprise. Même les journaux officiels comme la *Gazette de la Croix*, n'ont eu aucune connaissance de l'événement, qui se préparait. A la Chambre des députés, le comte de Bismark paru aujourd'hui, vers la fin de la séance, et après la clôture de la discussion sur le projet d'Adresse proposé par M. Reichensperger, a donné lecture d'un décret royal ordonnant la clôture de la session. Ou assure même que le ministre président était porteur d'un second décret ordonnant la prorogation de la Chambre pour le cas où la majorité aurait voulu essayer de protester encore contre le procédé inouï du gouvernement. Quoiqu'il en soit, la session est terminée et le gouvernement à la satisfaction d'avoir eu le dernier mot en refusant d'accepter les résolutions de la Chambre. Les amis du gouvernement se rejouissent de la fermeté montrée à cette occasion par le comte Bismark, et ils espèrent que ce ne sera que le premier pas dans la répression de l'opposition. De l'autre côté, on ne peut guère douter que la clôture de la Session n'ait été motivée, en grande partie, par la tournure que prend la politique extérieure et la nécessité imposée au comte Bismark de prévenir toute ingérence de la Chambre des députés dans les négociations avec l'Autriche. Du reste, il s'agit pour le moment, de la clôture de la session et non pas de la dissolution de la Chambre, de sorte que rien n'empêche la convocation des Chambres pour le cas

où quelque complication extérieure nécessiterait un appel du pays.

« Le Cabinet de Saint-Petersbourg n'est pas sans appréhensions sérieuses sur la nouvelle phase dans laquelle sont entrées les affaires des duchés. La Russie s'inquiète d'une rupture éventuelle entre la Prusse et l'Autriche parce qu'elle ne craint rien plus que l'éventualité d'une alliance franco-autrichienne. Une telle alliance est considérée à Saint-Petersbourg comme une menace directe qui éclatera tôt ou tard contre la Russie parce qu'on y sait très-bien que la France, qui n'a pas oublié l'accueil fait à son intervention diplomatique, en 1833, voudrait prendre sa revanche dans la question polonaise. Ici, à Vienne, on ne s'inquiète nullement des mouvements des troupes russes sur la frontière de la Galicie. Une puissance qui, avec une armée de 100,000 hommes n'a guère réussi à étouffer en deux ans l'insurrection de quelques bandes, doit trembler dès le moment où les Polonais sauraient, par leurs amis de Galicie, que l'Autriche leur donne carte blanche. Au reste, nous croyons ces éventualités bien éloignées. »

La correspondance de Madrid, dit que par suite de l'invitation qui lui a été faite par le gouvernement portugais, le général Prim a quitté le Portugal. Il se rend, dit-on, à Tours sur une autorisation spéciale de l'Empereur.

La *Gazette de Vienne* déclare dénué de fondement le bruit d'un changement du personnel du Cabinet et d'une nouvelle combinaison qui s'y rattacherait.

On mande de New-York, le 15 février, que le président Johnson a annulé l'exéquatur du consul chilien à cause de la violation de la neutralité commise par ce dernier.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Angleterre.

Londres, 26 février.

Le *Morning-Post* annonce que le comte de Flandres a refusé, sans hésiter, l'offre du trône de Roumanie.

leurs en belle humeur. On ne leur avait jamais accordé beaucoup de licence dans leurs relations avec les habitants inoffensifs, et les officiers avaient toujours donné l'exemple de cette modération. Ils se plaignaient amèrement de la sévérité des règlements militaires à ce sujet. On comprend que la conduite de Wheatley, — qu'ils se proposaient d'imiter sans retard, — leur causa une grande joie.

— Senor, balbutia le portier, le du... du... dueno a déclaré qu'il ne recevait personne.

— Ah ! il ne veut pas recevoir ? Allez lui dire que nous l'attendons.

— Oui, mon ami, dis-je amicalement au portier, — craignant qu'il ne fût bientôt trop effrayé pour s'acquiescer de sa commission ; — va dire à ton maître qu'un officier américain a besoin de lui pour traiter une affaire.

Sans attendre la réponse, je pénétrai avec Wheatley dans le patio. Holingsworth et les tirailleurs sortirent de l'hacienda avec mission de nous attendre à l'extérieur.

VIII

— Don Ramon de Vargas. —

Dans la cour une scène pour ainsi dire nouvelle s'offrit à nos yeux. Ici on ne voyait plus de ces portes massives et de ces fenêtres sombres, mais bien des façades peintes à fresques, des *verandahs* garnies de rideaux et des fenêtres vitrées et posées à fleur de sol. Le patio de la maison de don Ramon était pavée en briques. Au centre coulait une fontaine limpide qui rafraichissait l'air embaumé par le parfum des oran-

Autriche.

Vienne, 26 février.

L'état financier de l'Autriche continue à s'améliorer. Le dernier versement effectué en numéraire par le gouvernement à la Banque s'élève à 15 millions de florins. L'exercice 1866 s'annonce d'une manière favorable. Les caisses publiques accusent des excédents de recette qui sont le résultat des économies opérées sur les différents chapitres du budget.

Principautés Unies.

Bucharest, 25 février.

(Officiel). — Pour la sécurité de l'ex-prince régnant, le gouvernement avait cru devoir le tenir quelques heures dans une maison de la ville. Le soir même, l'ex-prince fut conduit au palais de Cotroceni, en attendant qu'il pût se rendre à l'étranger, ainsi qu'il l'avait demandé par une lettre adressée à l'un des membres du gouvernement.

Plusieurs des agents des puissances étrangères ont pu lui rendre visite et les serviteurs de sa maison ont été autorisés à communiquer avec lui comme ils l'ont voulu. — La princesse a pu rester quelque temps au palais qu'elle a quitté pour aller demeurer chez le général Davila, ou elle s'occupe activement des préparatifs du voyage.

Francfort, 26 février.

Le *Journal de Francfort* a reçu de Bucharest, 25 février, le télégramme suivant :

« Après une tentative de fuite, sans succès faite par Couza, le gouvernement a annoncé à l'assemblée nationale qu'il rendrait la liberté à l'ex-prince aussitôt que celui-ci se serait déclaré prêt à partir pour l'étranger. »

Bucharest, 26 février.

L'ex-prince Couza est parti hier pour Cronstadt. Au moment de son départ, il a adressé au général Golesco la lettre suivante :

« Par ma propre volonté, je déclare solennellement que dans les circonstances présentes, tout Roumain qui ne prêterait pas son concours à la réalisation du vœu général, au principe proclamé par les corps d'Etat, est un traître. »

Amérique.

New-York, 15 février.

Les avis du Mexique constatent qu'à la date du 17 janvier Juarez était à El-Paso.

Une Commission militaire fédérale doit se rendre à Brownsville pour faire une enquête minutieuse sur l'affaire de Bagdad.

Mexique.

Mexico, 27 février.

Les impérialistes ont encore remporté divers succès. On dit que M. Langlais, a élaboré un plan financier

gers et d'autres plantes tropicales. Sur trois côtés de la cour s'étendait une verandah, ou portique en treillage à l'italienne, à quelques pouces au-dessus du niveau du pavé. Des colonnes supportaient le toit de la verandah. Le corridor grillé était garni de rideaux soigneusement fermés, ce qui contrariait ma curiosité. Personne ne vint à nous. Plus loin, nous vîmes le grand corral, ou enclos des bestiaux, et de nombreux péons dans leurs sombres costumes en cuir. Ils avaient les jambes nues et des sandales aux pieds. Les vaqueros, dans tout l'éclat de leurs vêtements de velours, de leurs ornements d'or et d'argent, entouraient une troupe de femmes et de jeunes filles en jupons courts. Dans cette partie de la maison régnait une singulière animation.

Le corral était la grande étable de don Ramon, qui, à l'exemple des plus nobles hidalgos mexicains, élevait des bestiaux.

Le corral n'attira mon attention qu'un instant. Je regardai tout à tour l'azotea et la verandah, dans l'espoir d'y découvrir Isolina.

La maison, comme je l'ai déjà dit, n'avait qu'un étage, et, de ma selle, je voyais la terrasse, où toutes sortes de plantes rares étaient réunies. J'aperçus des fleurs charmantes, mais non celle que je cherchais.

Les cris des vaqueros, le chant des oiseaux et le murmure de la fontaine troublaient la solitude de l'hacienda. Wheatley et moi attendimes silencieusement en selle le retour du portier, pendant que les péons, les vaqueros et les femmes accourues dans le patio nous regardaient avec effroi.

Enfin, le portier revint et nous annonça la prochaine arrivée de son maître.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
 du 28 février 1866.

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS

(Suite)

Il annulait toutes les parties du programme que je m'étais tracé. Au lieu de serrer amicalement la main du don et de revoir poliment la belle Isolina, je devais entrer brutalement dans l'hacienda, menacer le portier tremblant, frapper les péons et enlever cinq mille bœufs.

— Je ferai belle figure, me disais-je, en présence d'Isolina.

Un instant de réflexion cependant me persuada que cette intelligente personne devait être dans le secret. — Oui, pensai-je, elle comprendra les raisons de ma conduite ; j'agirai avec toute la douceur que les circonstances comporteront. Je laisserai à mon lieutenant texien tout l'odieux du feint attentat, en lui recommandant sous main beaucoup de prudence. Si

La reproduction est interdite

sur la base de 30 millions de dollars de recettes dont 24 millions de recettes ordinaires et 6 millions de recettes extraordinaires.

Les journaux mexicains, espèrent que les Etats-Unis, donneront des explications et une répartition au sujet de l'affaire de Bagdad, et que des difficultés ultérieures seront ainsi prévenues.

Turquie.

Marseille, 25 février.

Les avis de Tripoli, de Syrie, sont du 13. Aucun nouveau combat n'avait eu lieu depuis le 28 janvier. Les principaux détails de la victoire remportée ce jour-là par les Maronites sont confirmés, sauf la capture de l'officier français Athable, qui paraît douteuse. Les milices du Liban, s'étaient positivement dispersées. Les communications avec la Montagne, étaient très-difficiles. Les soldats turcs, avaient tué par vengeance plusieurs maronites du Liban et deux religieux maronites. Joseph Karam, avait écrit à Daoud et au commandant de la station navale française pour se justifier d'avoir commencé la lutte. Le Consul de France, insistait pour la paix et la soumission immédiate des montagnards. Dervisch Pacha, allait arriver avec des pouvoirs extraordinaires.

Danemark.

Kambourg, 26 février.

Un télégramme, adressé de Kiel au journal *Les Nouvelles* de Kambourg, dit que le gouvernement du pays a adressé au lieutenant-général de Gablenz, une pétition pour le prier d'admettre à prendre part à la fixation du budget quinze personnes notables, désignées dans la pétition et pour la plupart membres des Etats du Kolstein.

RÉVOLUTION A BUCHAREST.

Au moment où l'on s'inquiétait le plus des actes virulents de M. de Bismark et des conséquences qu'ils pouvaient avoir en Prusse même et dans le reste de l'Allemagne, voici qu'une révolution inattendue éclate à Bucharest et remet en question l'une des œuvres les plus délicates du congrès de Paris. Dans la nuit du 22 au 23 février le prince Couza s'est vu contraint à abdiquer et à céder le pouvoir au général Galesco, au colonel Haralambi et à MM. Lascar et Catardy ; lesquels, nous dit une dépêche, se sont formés en *Lieutenance Princière*. Quelques heures après le Sénat et la Chambre des députés se réunissaient et proclamaient, à l'unanimité, prince de Roumanie, le comte de Flandres, frère du roi des Belges.

Pas un coup de feu n'a été tiré. La troupe, gagnée d'avance par les chefs de la conspiration, s'est ralliée au mouvement et a laissé emprisonner le prince Couza qu'elle acclamait dans une revue, il y a quelques jours à peine. Tout s'est donc passé dans un ordre relatif, qui permet déjà d'attribuer le conflit à de hautes et puissantes influences qu'on serait peut-être autorisé à rechercher à l'extérieur, ce qui donnerait encore à l'événement une plus grande importance. Aujourd'hui, il serait prématuré, selon nous, de soulever les voiles ; ils tomberont d'eux-mêmes. Notre préoccupation immédiate doit être le maintien de l'indépendance des provinces danubiennes et surtout la surveillance à exercer par l'Europe, pour que ses intentions, consignées dans un traité solennel, ne soient point faussées. Les grandes puissances, liées par leur signature n'auront garde de nier leurs engagements, et si des ambitions souterraines existent, il leur sera difficile de se produire au grand jour. Tout devra s'arranger par une simple intervention diplomatique. Supposer le contraire serait faire injure à la bonne foi des hautes parties contractantes.

Quant aux causes qui ont servi de prétexte à la dépossession du pouvoir du prince Couza, on

sait qu'elles tiraient leur principale origine des avantages faits aux paysans moldo-valaques aux dépens de la caste aristocratique des boyards. Ceux-ci possédaient la presque totalité du sol et tenaient les paysans dans une sorte d'état de servage. Le prince Couza, malgré les chambres, donna à ces derniers le droit de propriété et de vote, ce qui les éleva aussitôt à la dignité de citoyens. L'acte en lui-même, a pu être considéré comme prématuré, mais sa portée était essentiellement démocratique et progressive. Les boyards l'ont transformé en une mesure de spoliation et d'oppression et ont fini par gagner à leur opinion une certaine partie de la population des villes, de celle de Bucharest notamment. C'est ce qui explique la rapidité et la facilité de la révolution, sur laquelle nous aurons à revenir, aussitôt que de plus amples détails nous seront parvenus, sur ses véritables tendances. HAVAS.

Revue des Journaux.

On lit dans le bulletin du *Moniteur* :

« Il résulte de renseignements nouveaux venus de Bucharest, que c'est dans la nuit du 22 au 23 février qu'a éclaté un mouvement militaire. La troupe a envahi, à quatre heures du matin, le palais habité par le prince Couza, qui a signé son abdication et a été constitué prisonnier. L'ordre n'a pas été troublé dans la ville. Le 23, à trois heures de l'après-midi, le Sénat et la Chambre des représentants, s'étant réunis, ont proclamé le comte de Flandres, frère du roi des Belges, prince de Roumanie, sous le nom de Philippe I^{er}.

Le *Journal des Débats* fait observer que, ce prince, âgé de 29 ans, jouit d'une grande popularité en Belgique à raison de ses idées libérales. « C'est là sans doute ce qui lui a valu les sympathies du peuple roumain. »

Le *Constitutionnel* s'abstient de réflexions, « ces faits ne lui étant connus que par de succinctes dépêches. »

On lit dans le bulletin du *Siècle*, sous la signature de M. Taxile Delord :

« Les événements se précipitent sur le Danube; le prince Couza vient d'être forcé d'abdiquer. Aucun désordre, pas une goutte de sang n'a été versé. Ce n'est pas une révolution, c'est une évolution — une évolution prévue. Aussitôt après la chute de Couza, la nation entière, pour prouver combien elle répugne à toute idée révolutionnaire, a aussitôt proclamé le comte de Flandre par ses représentants légaux, le Sénat et la Chambre des députés. La Roumanie veut vivre de sa vie, elle veut être elle-même; c'est pour son autonomie qu'elle lutte depuis si longtemps. Nous sommes certains que ses efforts seront couronnés de succès. Dans l'intérêt de l'ordre et de l'équilibre européen, les puissances signataires du traité de Paris doivent laisser s'accomplir ce mouvement qui vient de manifester avec une imposante unanimité les vœux de la Roumanie. »

Le *Monde* estime qu'il est impossible de ne pas rapprocher ce qui se passe à Bucharest de certains mouvements de troupes russes dont on a parlé : « Le principe de l'union est maintenu, ajoute M. Vignault, mais la proclamation du comte de Flandres soulève, néanmoins, d'assez grosses questions diplomatiques. »

On lit dans la *Presse*, sous la signature de M. G. Jauret :

« Les *Principautés Unies* sont l'œuvre de la diplomatie. Leur organisation séparée fut

vaquaros à la raison et à l'œuvre.

— Je proteste contre ce pillage ! s'écria don Ramon. C'est infâme et contraire aux lois des guerres civilisées ! J'en appellerai à mon gouvernement, au vôtre. On me rendra justice !

— Vous serez payé, don Ramon, dis-je en feignant de vouloir le pacifier.

— De l'argent, *carumbo!* de l'argent de voleurs ! *flibusteros!*...

— Holà ! plus de modération, vieux gentleman, dit à son tour Wheatley, qui, jusque-là, s'était tenu au second plan; plus de modération, sinon vous pourriez perdre quelque chose de plus précieux que vos bœufs. Rappelez-vous à qui vous parlez !

— A des *Tejanos!* à des *ladrones!* répondit don Ramon avec une telle vivacité, que Wheatley aurait fait usage de son revolver si je ne lui avais dit un mot à l'oreille.

— Pendez le vieux gueux ! fut la réponse.

Je le croyais de bonne foi.

— Ne craignez pas, vieux gentleman, de perdre vos dollars, ajouta-t-il en s'adressant à don Ramon. Oncle Sam (les Etats-Unis) est un négociant libéral et un débiteur consciencieux. Je voudrais que vos bœufs m'appartinssent et que j'eusse sa promesse de paiement. Ainsi, ménagez vos expressions. Les *Texiens* ne sont pas habitués aux injures.

Don Ramon mit tout à coup fin au colloque en fermant avec colère les rideaux et en se dérobant à notre vue.

Pendant toute cette scène, j'eus une difficulté extrême à garder une contenance sérieuse.

Je vis que le mexicain se trouvait dans la même si-

tuation d'esprit. Si mon cœur et mes yeux n'avaient été ailleurs, j'aurais certainement ri. Une imprudence pouvait coûter cher au don, car parmi nos auditeurs figuraient des *rancheros* (fermiers) libres, — qui appartenaient à la *pueblita*, — qui avaient figuré dans des *pronunciamentos*. — qui s'intitulaient citoyens, et qui eussent volontiers châtié toute intelligence avec l'ennemi.

En levant le rideau, don Ramon avait murmuré d'une voix douce et pleine de promesse : « Adios, capitain ! » Satisfait, je montai à cheval et donnai l'ordre de rassembler le bétail.

IX

— Le petit billet. —

Wheatley courut après sa troupe, avec laquelle Holingsworth avait déjà pénétré dans la grande étable. Une bande de bouviers avait été mise promptement à l'œuvre. A leur tête, les deux lieutenants se dirigèrent vers la plaine, au pied de la colline, où paisait le gros des troupeaux de don Ramon. Dès lors, je restai seul en butte aux regards curieux et inquiets d'une demi-douzaine de servantes et de cuisinières rassemblées dans un des angles de la cour.

Les rideaux de la veranda restaient clos, et personne n'y donnait signe de vie.

Elle est trop fière, et peut-être indifférente, pensai-je. (La dernière supposition ne flattait guère ma vanité !)

Pourquoi le don ne m'invite-t-il pas à entrer, maintenant que tout son monde est parti ? Ah ! ces femmes pourraient faire des histoires. Je conçois la prudence du vieillard. . . Je ne la verrai pas. . . Sor-

reconnue par la convention signée à Paris, le 19 août 1858. Mais l'élection simultanée en Moldavie et en Valachie du prince Couza réalisa l'union, en dépit de la signature des diplomates, et enfin l'investiture que lui donna la Porte, au mois d'octobre 1859, la consacra définitivement.

» Nous voilà donc revenus au point de départ. La France et l'Angleterre s'étaient résignées devant le vœu des populations, mais l'abdication du prince Couza fait revivre les réserves que nos diplomates formulèrent à cette époque; la convention du 19 août reparait tout entière, et sans doute les lettres sillonnent déjà l'Europe, afin de préparer la réunion d'une conférence européenne.

» Bornons-nous à dire aujourd'hui que le prince Couza a eu un règne très-difficile. Il a dû compter avec des oppositions de toute nature, avec les influences secrètes de la Porte, qui le voyait de mauvais œil; avec le parti libéral, qui lui reprochait ses effractions contre la Constitution, et enfin avec les *hospodars*. La situation devenait pour lui impossible; et, en abdiquant, il a évité d'être renversé.

« C'est par cette porte inopinément ouverte que va de nouveau surgir la question d'Orient. »

On lit dans la *Patrie*, sous la signature de M. Gullaud :

« Nous avons annoncé que de récentes dépêches de Mexico permettaient de croire qu'il serait possible de faire rentrer prochainement en France, un effectif de 4 à 5,000 hommes.

» On assure que les corps désignés comme devant quitter le Mexique à cette époque seraient le 81^e et le 51^e d'infanterie de ligne, ainsi que le 18^e bataillon de chasseurs.

» La question, du reste, ne sera résolue qu'au mois d'avril, époque à laquelle les dépêches de M. le baron Saillard doivent, dit-on, arriver à Paris. »

Pour extrait : A. LAYTOU

Extérieur.

IRLANDE.

On écrit de Londres, 21 février :

« L'agitation continue dans les principales villes de l'Irlande. Hier à Dublin on a encore saisi 150 piques dans l'ancienne boutique d'un serrurier. La mesure de la suspension de l'*habeas corpus* est arrivée à propos, car l'insurrection devait commencer dans la soirée de samedi. Des gens fort respectables tels que M. Malones, un des plus riches négociants de la ville; M. Sheridan, fils du ministre, pair de Dublin; M. Leonard, propriétaire d'un grand magasin de draperie, sont parmi les prisonniers. Cela rendrait improbable les projets que l'on prête aux conjurés féniens tels qu'un massacre général de propriétaires, le partage du sol; les maisons vouées à la destruction et au pillage étaient déjà marquées d'une croix.

La conduite au château de Dublin par les constables des deux frères Gleenson avait amassé une foule considérable; tout le monde voulait les voir. Ils avaient émigré en Amérique il y a quinze ans, ils se sont distingués dans la guerre civile. L'un a gagné le grade de capitaine et l'autre celui de général de brigade. Depuis peu de jours seulement ils étaient venus de Liverpool et chacun admirait leur bonne mine et les félicitait de leur avancement.

« Quant à Stephens, malgré la récompense de 2,000 liv. stg. promise pour sa capture, il est toujours insaisissable. On persiste à dire qu'il est en Irlande et même à Dublin. Chaque matin, on va prévenir la police de l'endroit où il a couché la veille; il est devenu un héros populaire; on lui prête un talent merveilleux dans l'art de se travestir. Un jour il est habillé en montagnard ou en maraîcher; une autre fois

il est en marchande de navets, puis en revendeuse de légumes, en ramoneur, en joueur d'orgues, en matelot. Il se mêle parmi les curieux qui assistent aux séances du tribunal de police. Les constables, sont sur les dents; l'autre jour ils ont arrêté une dame portant un énorme chapeau de soie foncée; ils ont même un peu dérangé ses coiffes et ses jupes, croyant avoir mis la main sur l'insaisissable Stephens. C'était une vieille puritaine confite de dévotion qui a été énormément scandalisée de ces manières peu orthodoxes. »

MEXIQUE.

Les nouvelles du Mexique arrivées par New-York et datées du 18 janvier de Mexico et du 21 de la Vera-Cruz continuent à être excellentes. La nouvelle de la mort du roi Léopold, père de l'Impératrice, a fourni à la population de Mexico et des villes que les Souverains avaient à traverser pour se rendre à Cerveravaca, dans leur capitale, l'occasion de manifester leurs sentiments les plus vifs de respect et d'attachement. Le 15, à 8 heures du soir, eut lieu l'audience de deuil du corps diplomatique et des dignitaires de l'Empire. L'Empereur Maximilien profita de cette circonstance pour dire quelques paroles significatives sur la mission qu'il avait acceptée et sur sa ferme volonté de la poursuivre avec persévérance.

Des décrets relatifs aux communications sur terre et sur mer concèdent un privilège pour la construction d'un chemin de fer entre Vera-Cruz et Puebla passant par Jalapa et Perote et accordent l'autorisation d'établir une ligne de bateaux à vapeurs sur le Chapala et sur la rivière de Lerma.

Le journal officiel a publié en outre trois lois importantes : celle de l'instruction publique; celle des prisons, *presidios* (maisons centrales) et maisons de correction et enfin celles des amnisties et pardons. Il a publié aussi un règlement concernant les ministres et les magistrats.

Les correspondances énumèrent des engagements sans importance de détachements français, mexicains et autrichiens avec les petites bandes qui restent encore debout. Les bandes sérieuses sont aujourd'hui généralement dissoutes; il ne reste plus que leurs débris plus difficiles à atteindre, c'est vrai; mais trop faibles pour compromettre la tranquillité publique.

TURQUIE.

La Conférence Sanitaire. — Nous lisons dans une correspondance de Constantinople, 14 février :

« La conférence internationale pour le choléra a tenu hier sa première séance à Galata séraïl où des appartements ont été préparés pour ses réunions; elle était au grand complet et présidée par le délégué du gouvernement turc, Salit-Sfendi. A l'ouverture de la séance, la parole a été donnée à M. le comte Lallemand, délégué diplomatique français qui a exposé avec une netteté remarquable l'objet et le but de ce conseil spécial. On a ensuite procédé à la nomination de deux commissions composées chacune de neuf membres.

» La première de ces commissions a été chargée de dresser le programme des délibérations de la conférence, et la seconde de faire un rapport sur les mesures les plus efficaces qu'il y aurait à prendre provisoirement, si, avant la clôture de la conférence et l'adoption d'un système préservatif international, le choléra venait à se déclarer parmi les pèlerins de la Mecque et menaçait de nouveau de se répandre hors des villes saintes de l'Arabie. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles du jour.

Le Conseil des ministres s'est assemblé aujourd'hui au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

— Le Corps législatif a consacré, lundi, sa séance à l'examen de plusieurs lois d'intérêt local.

tons aussi et rejoignons la troupe.

Comme je tournais mon cheval vers la porte de sortie, je remarquai la fontaine, qui me rappela que je mourais de soif : c'était une chaude journée de juillet. Une coupe gisait sur le rebord du bassin. Sans descendre de cheval, je pus la saisir, la plonger dans l'onde fraîche et la vider avec délices. C'était un excellent liquide, quoiqu'il ne vint ni des Canaries ni de Xéres.

Jetant un dernier coup d'œil désappointé sur les rideaux, je sortis de l'hacienda par une porte ouverte à l'arrière du bâtiment. J'y jouis d'une vue complète de la grande prairie et de la scène animée qui s'y déroulait. Les bœufs sauvages poursuivis par les vaqueros montés sur leurs légers chevaux, semblaient possédés d'une rage furieuse, et nos tirailleurs prétaient en vain un secours maladroit aux bergers. Les mugissements des bœufs, les clameurs et les rires des soldats, les cris des vaqueros et des péons formaient une cohue pittoresque qu'en d'autres circonstances j'aurais contemplée avec intérêt. La joie était loin de mon âme, et si mes regards se promenaient sur la plaine, mes pensées étaient ailleurs.

J'avoue que je crois à la curiosité féminine. Une telle scène ne pouvait se passer sous les fenêtres d'une demeure aristocratique sans que la plus aristocratique de ses habitantes daignât y jeter un coup d'œil. Je le croyais du moins; mais, par hasard, Isolina faisait exception à la règle.

(La suite au prochain numéro.)

— La haute assemblée, dans sa séance d'hier, a prononcé l'ordre du jour sur une pétition des anciens maîtres de poste, qui demandent le rétablissement au moins partiel des relais supprimés par les chemins de fer. Nous reviendrons incessamment sur cette importante question. Disons tout de suite que les réclamants ont l'intention de faire parvenir directement leurs doléances à l'Empereur.

— Le nouveau préfet de police de Paris, M. Piétri, a été sous-préfet à Argentan, d'où il fut appelé à la sous-préfecture de Brest; préfet de l'Ariège, du Cher, de l'Hérault, et enfin, du Nord; il a apporté dans ces diverses fonctions, un dévouement, une intelligence et un tact remarquables qui lui ont conquis les plus légitimes sympathies, et qui ont révélé en lui un administrateur aussi expérimenté qu'habile.

— L'affluence des volontaires est devenue si considérable à Rome qu'il s'est produit un véritable encombrement dans les casernes pontificales, qui ne se sont pas trouvées prêtes pour réunir un si grand nombre d'hôtes accourus à l'envoi de France, de Belgique et de Hollande. En conséquence, des instructions ont été données pour que les départs pour Rome fussent suspendus pendant un mois.

— On écrit d'Alexandrie (Egypte), que le vice-roi vient de nommer M. de Lesseps, grand-officier de Médjidié; MM. Mallet, sénateur et Le Barteur, ont obtenu la croix de commandeur. Plusieurs autres personnes ayant concouru aux derniers arrangements sont également décorées. Enfin, M. Voisin, directeur des travaux de Suez, a été élevé au grade de Bey.

— Une rencontre à l'épée a eu lieu le 19 février, à Saint-Bonnet, près de Brives, entre M. Emeric Craffon, fils aîné de M. le directeur du *Corrézien*, et M. Doussaud, avocat à Brive, au sujet d'un article publié par ce dernier dans le *Conciliateur*. M. Doussaud a été blessé à la figure. L'arme de son adversaire l'a atteint légèrement à la lèvre inférieure. Les témoins ont arrêté le combat.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Bulletin Agricole

A Paris, les farines de belle qualité sont offertes dans les prix de 50 à 51 fr. (les 157 kil.). C'est un écart de 75 c. sur la première quinzaine du mois courant. Même réserve des acheteurs en ce qui concerne les froments, seigles, orges et avoines. Il faudrait réduire les prix pour réaliser, les détenteurs, n'étant d'ailleurs pas pressés d'argent en cette saison, s'y refusent.

Le marché provincial n'accuse pas de changement notable. La fermeté persiste dans la plupart des localités, malgré la bonne situation des emblavages d'automne, qui ont profité d'abord de la température exceptionnellement douce de décembre et de janvier, puis des derniers froids, opportuns contre les rongeurs et les insectes. Les travaux printaniers s'annoncent bien.

Absence à peu près complète d'achats de grains pour l'extérieur. Dans les autres pays comme en France, chacun se tient sur l'expectative. On ne se pourvoit qu'au jour le jour. Supposons qu'un droit protecteur fût établi à l'entrée de la denrée exotique, il favoriserait peu nos fermiers et propriétaires, plus en peine de placer cinq sacs aujourd'hui que cent sacs les autres années.

Autre chose, le marché vinicole. Ici tout va bien, pour ceux qui vendent et pour ceux qui gardent. Le stock se défait à Bercy et à la Rapée, grâce aux concessions des détenteurs, pour lesquels un tiens suffisant vaut mieux qu'un tu l'auras magnifique. Il y a des demandes étrangères dans les chais et celliers de la Bourgogne, du Bordelais, du pays de Rhône et Loire. Quant aux produits du midi, on ne les place qu'en cédant sur les cours, encore serait-ce difficile si la distillerie, la vinaigrerie ne venaient en aide.

Les spiritueux ont une situation meilleure qu'il y a huit jours. Les 3/6 betterave sont à 46 et même 47 fr. Les Languedoc à 65. Dans le pays charentais les eaux-de-vie sont demandées. Il y a d'assez forts achats pour compte des Etats-Unis.

On signale aussi quelque reprise à l'égard des sucres. La denrée disponible se cote: brut indigène de 56 50 à 57 fr. — raffiné de 129 50 à 133 fr. selon provenance.

Toujours forte dépréciation à l'égard des huiles, dont le stock dépasse, assure-t-on 42 mille quintaux. Les colzas disponibles sont offerts à 129 fr. (les 100 kil.). La graine est descendue à 30 fr. et même 29 (l'hect.).

Le carême ne fait, jusqu'ici, aucun tort à la vente du bétail, tant à Paris qu'en province. Les marchés de Sceaux et de Poissy ont eu, cette semaine, un fort approvisionnement: environ 5.000 bœufs, 30.000 moutons, et le

reste à l'avenant. Le placement a été, pour les bons lots, fructueux et rapide. A La Chapelle, les 3.827 porcs amenés se sont vendus avec un peu de lenteur, mais au prix moyen de 1 f. 31 c. (le kilo). Cette merceriale fait voir que les charcutiers et leurs clients appréhendent médiocrement la strychnine.

On signale quelque atténuation dans le cours des fourrages. Hors barrière de Paris, le foin et la luzerne se vendent de 58 à 60 fr. (les 500 kil.) en qualités de choix. Cette réduction tient à la bonne apparence et à la précocité des prairies naturelles et artificielles.

Pour extrait A. Laytou.

Chronique locale.

Les opérations du tirage au sort ont commencé aujourd'hui à Cahors.

La Société de Ste-Cécile s'est fait entendre dimanche dernier sur le cours Fénélon. L'affluence était considérable. On a été heureux de constater le progrès de cette Société qui doit arriver nécessairement au succès, sous l'habile direction de M. Godinaud.

Dimanche dernier, un barde Quercynois, maniant fort gentiment le mâle idiôme de notre bon pays, s'est fait entendre au Cercle de la Paix et dans plusieurs autres établissements de Cahors. Ses pièces patoises, riches d'idées et d'expressions, ont produit la plus favorable impression sur les auditeurs, qui ont applaudi le poète à plusieurs reprises.

Nous détachons d'une pièce, énumérant les célébrités de notre département, la strophe suivante:

Et tus, fil impouzent de lo glorio bibento,
Canrobert, xu-qu'o tus mouin luth boudrio mounta,
Més senti qué mo bonés n'es pas ossez bibrento,
Per counts lous exploués pes quals t'es eleba.

Nous reproduisons également une pétition en vers que l'auteur voulait adresser à Sa Majesté l'Impératrice pour un de ses enfants malade, qui mourut et rendit inutile l'envoi de la demande. La douleur y est peinte en termes émouvants. C'est un des morceaux qui ont le plus touché l'auditoire.

Bostre noun beneit bisito lo txoumiéro,
Lous quartiers ennegris ou lo doulour se plaï.
Et tout lou mounde dis qu'ohés per le miséro
Un baoumé donn lou cur se ressent o txomai.
O lo sourso dé bé, dount bostr'amo s'obroudo,
Sons obé quat dé dret aoust beni puisa,
Poreil ol mornier qué lutto countro l'oundo,
Per roma ber lou bord, mouin cor s'es espuisa,
Mais lou bord, loun dé yeou, semblo futzi sous cesso,
Pas un rêbe trompur non mé dis d'espéra;
Lo net coumo lou xour bibi din lo détresso;
Nou mé rebutez pas; beni bous emploura.
Un regard dé bountat opesorio l'ouraxé.
Colmorio mous txouins, lou mé refusés pas,
Récouissent dirai ois echos del ribaxe;
Coumo yeou, net et xour, répéas sous bienfats.

Aro n'ai plus bésoun dé lo mo qu'emplourabi,
Ois soutiens del malhur n'ai res o démonda,
Aro n'ai qu'o xemi. Lou fil qué ton oimabi,
Per un flot inhumain mes estat enléba.
Per d'aoutrés malurous gordas bostro lorrasso,
Yeou né domandi res qué lou dret dé conta
Los raros qualitas, lo bertu, lo soxesso,
Qué lo François dins bous sé plaï tout o bonta.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Places des Compositions du 14 février 1866.
Mathématiques élémentaires.
Composition française. — 1. Massé. 2. Molinier.
Travaux graphiques. — 1. Videt. 2. Molinier.
Philosophie.
Travaux graphiques. — 1. Vertut. 2. Salvat.
Rhétorique.
Histoire. — 1. Mourgues. 2. Lascoux.
Seconde.
Vers latins. — 1. Guérillot. 2. Lacarrière.
Troisième.
Vers latins. — 1. De Pélacot. 2. Cayla.
Quatrième.
Thème grec. — 1. Queyssac. 2. Théron.
Cinquième.
Anglais. — 1. Tardieu. 2. Salgues.
Sixième.
Exercices grecs. — 1. Balaran. 2. Bourdin.
Septième.
Thème latin. — 1. Michelot. 2. Durand-Foujols.
Huitième.
Exercices latins. — 1. Depeyre. 2. Basset.
Cours préparatoire Première Division.)
Lecture. — 1. Cambornac. 2. Combarieu.
2^e Division.
Lecture. — 1. Poujade. 2. Lestrade.
3^e Division.
Lecture. — 1. Cantarel. 2. Lavoisot.
Cours spécial. — 3^e année.
Travaux graphiques. — 1. Lespinasse. 2. Brugidou.
2^e année.
Anglais. — 1. Lestandi. 2. Larriève.
4^e année.
Arithmétique. — 1. Calvet. 2. Montaut.
Le Proviseur, RICHAUD.

On nous écrit de St-Céré :
La foire du 19 février a été très belle.
Les bestiaux se sont tous vendus, les bœufs surtout. On a remarqué sur les veaux une légère diminution. Il s'est fait pour 160.000 fr. d'affaires.

On nous écrit de Limogne :
Un incendie s'est déclaré le 24 février, dans une grange du sieur Pouzergues, Raymond, du Mas-de-Laloge, commune de Concois. Malgré les prompts secours, qui ont été portés, le bâtiment et son contenu, ont été la proie des flammes.

La grange était assurée à la *Compagnie du Phénix*.

On nous écrit de Puy-l'Evêque :
Dans la nuit du 24 au 25, un incendie s'est déclaré dans la maison du sieur Durou, à Rien, commune de Vires. Vers deux heures du matin, les voisins furent éveillés par des cris : *Au feu, au secours!* Grâce à une louable activité apportée immédiatement, à quatre heures le feu était comprimé. On évalue les pertes à 1.000 fr. environ. La propriété était assurée au *Phénix*.

On nous écrit de Montcuq :
Dimanche dernier, la société chorale de Montcuq a fait donner la bénédiction à sa bannière, dans l'église St-Hilaire, où elle a chanté la messe avec un ensemble qui mérite nos plus sincères félicitations.

Pendant la journée, sur l'allée des platanes, l'Orphéon nous a fait entendre plusieurs morceaux, tels que : *la Retraite, les Travailleurs, les Pêcheurs, le Bivouac et les Pêcheurs Napolitains*, qui ont été exécutés avec beaucoup de précision et d'entrain.

Le soir, un banquet splendide, réunissait quarante orphéonistes, la même quantité de membres honoraires et les principales autorités de la ville qui avaient bien voulu les honorer de leur présence.

De nombreux toast ont été portés.
Cette fête de l'Orphéon de Montcuq, créée depuis six mois à peine, nous a donné le plaisir de juger de ses rapides progrès; nous lui prédisons de nombreux succès qui seront dus et à sa bonne volonté et à son habile et infatigable Directeur.

Les instituteurs apprendront avec plaisir qu'une place considérable est réservée dans le palais de l'Exposition universelle de 1867 aux divers objets concernant l'instruction primaire. Ils seront répartis en 6 sections:

- 1^o Plans et modèles des bâtiments scolaires, détails et accessoires de leur aménagement;
- 2^o livres classiques, cartes murales ou autres, collections de poids et mesures, images pouvant donner quelque idée des moyens employés par nos instituteurs;
- 3^o description des jeux et récréation des enfants, des punitions qu'on leur inflige, des diverses récompenses qu'on leur décerne;
- 4^o livres et appareils destinés aux sourds-muets, aux aveugles et aux enfants arriérés;
- 5^o recueils des lois et règlements relatifs à l'instruction publique;
- 6^o plain-chant.

Concours régional d'Albi.

Les opérations du concours régional d'Albi ont été réglées de la manière suivante :

Le samedi 28 avril, réception des machines et instruments, de 8 heures du matin à 2 heures; classement et montage.

Le lundi 30 avril, opérations des deux sous-sections du jury des instruments qui devront être montés et prêts à fonctionner, dès 8 heures du matin.

Le mardi 1^{er} mai, opérations des deux sous-sections du jury des instruments.

Le mercredi 2 mai, essais publics des instruments, jury présent. Prix d'entrée: 1 fr. par personne. — Réception des animaux et des produits agricoles, de 8 heures du matin à midi. — Classement des animaux et des produits agricoles.

Le jeudi 3 mai, opérations de la section du jury des animaux. — Opérations de la sous-section des produits agricoles. — Délibération de la section chargée de décerner la prime d'honneur. — Exposition des instruments. Prix d'entrée: 1 fr. par personne.

Le vendredi 4 mai, exposition de tout le concours. Prix d'entrée: 1 fr. par personne.

Le samedi 5 mai, continuation de l'exposition de tout le concours. Prix d'entrée: 50 centimes par personne.

Le dimanche 6 mai, distribution solennelle de la prime d'honneur, des prix et des médailles.

Pour être admis à exposer, on doit adresser au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, au plus tard le 4 avril, une déclaration écrite.

Concours d'Orphéons.

M. le Maire d'Albi vient d'adresser aux directeurs des sociétés orphéoniques et musicales de la région une circulaire portant que, par suite des dispositions définitivement arrêtées par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, pour la tenue du concours régional, le concours musical aura lieu le dimanche 29 avril.

Comme conséquence nécessaire de cette nouvelle fixation, les demandes d'inscription devront être parvenues à la commission avant le 10 mars, afin qu'elle ait le temps de se procurer, en nombre suffisant, les partitions et par-

ties séparées des chœurs imposés, et qu'elle puisse les adresser dans les délais fixés aux sociétés inscrites.

M. le maire indique les réductions accordées, sur sa demande, par les administrations des chemins de fer sur le prix de transport des sociétés musicales qui se rendront au concours.

Ces réductions sont :
Compagnie du Midi. — 75 p. 100 sur le prix des places, en 3^e classe seulement, pour quinze membres au minimum;

Compagnies d'Orléans. — 50 p. 100 sur le prix des places, pour 25 membres au minimum;

Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — 50 p. 100 sur le prix des places, pour vingt membres au minimum.

En ce qui touche le séjour des sociétés à Albi, toutes les mesures seront prises pour leur assurer le logement et la nourriture à des prix convenables. Un commissaire spécial se mettra à la disposition de chaque société pour lui donner toutes les indications désirables.
(Journal du Tarn)

Vendredi prochain, 2 mars, à huit heures précises, dans la grande salle de la mairie,

M. Desmons, professeur de mathématiques au lycée impérial, traitera *des marées de l'Océan et de l'Atmosphère*; il examinera le fondement des théories actuelles de la prédiction du temps.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris; l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucines, n^o 19, à Paris.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 24 février Pignères (Marie-Laure-Clémence), rue Impériale.
- 24 — Bouyssou (Antoine-François-Arnaud), rue de la Mairie.
- 26 — Magot (Mélanie), cul-de-sac l'Araignée.
- 36 — Courdesse (Louis), rue Daurade.

Décès.

- 25 — Croyade (Louis), cordonnier, 58 ans, cul-de-sac Pelletier.
- 26 — Tulle (Justine), couturière, 40 ans, célibataire, rue Fondue-Basse.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 26 février 1866.
10 versements dont 2 nouveaux 2,900^f »
2 remboursements 3,530^f 88
Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Faits Divers.

TÉLÉGRAPHIE.

Voici quelques détails sur les nouveaux appareils télégraphiques qui fonctionnent déjà sur quelques lignes de chemins de fer.

L'inventeur est un américain, M. Hughes. Il a vendu son invention 200,000 fr. à la France, 120,000 fr. à l'Italie, et le mois dernier, il traitait avec le directeur général des télégraphes russes, pour une somme de 20 à 25,000 roubles (80 à 100,000 fr.).

L'appareil Hughes est un peu lourd, mais il ne manque pas de coquetterie. Il porte un clavier d'ivoire, sur les touches duquel sont gravés les lettres et les chiffres. Vous prenez la première personne venue, vous lui dites: *Asseyez-vous devant le clavier et appuyez votre doigt sur la touche portant la lettre que vous désirez envoyer.*

Elle s'assied, elle appuie, et la lettre a jailli toute fraîche imprimée à Paris, à Marseille, à Berlin, au bout du monde.

Ajoutons que cet appareil fait un travail double de celui du Morse et triple au moins de celui du cadran, et qu'il permet de livrer au destinataire la dépêche telle qu'elle sort de l'appareil sans être traduite ni copiée.

— Pour faire fortune à Paris, il faut avoir soin de prendre une spécialité; livrez-vous à n'importe quelle industrie, mais soyez spécialistes; soyez même un émule des frères Davenport et faites du spiritisme, mais ayez soin d'exploiter une seule branche de cette nouvelle mystification. C'est ce qu'ont parfaitement compris M^{me} X. et sa fille; elles évoquent l'esprit de Mahomet, de Confucius, de Socrate et de Pythagore afin de lui demander les noms des vainqueurs des courses pendant la saison pro-

chaîne; jamais elles de dérangent Socrate ou Mahomet, Abraham ou Confucius pour leur demander d'autres renseignements. Nos turistes superstitieux s'adressent en foule à M^{me} X. et à sa fille; chacun veut avoir la liste des chevaux qui arriveront premiers. Cette liste se vend fort cher; qu'importe puisqu'elle permettra de parier à coup sûr et de gagner tous les paris? Reste à savoir si l'esprit de Confucius, peu familiarisé avec les steeple chases et les handieaps, toutes choses parfaitement inconnues de son temps, ne commet pas quelques erreurs, s'il ne confond pas un cheval de M. de Lagrange avec une pouliche du major Fridolin, et s'il renseigne exactement M^{me} X. et sa fille. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces dames se sont créés une spécialité fort lucrative et que leur liste jouera un grand rôle dans les paris de la saison qui va commencer.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Variétés

LE SERVICE DES VINS.

Récemment nous parlions de l'éducation du consommateur. Au nombre des éléments de son enseignement, la manière de servir les vins figure presque en première ligne. Ce n'est pas chose indifférente, dès qu'il doit paraître sur une table plusieurs sortes de vins, de savoir comment et dans quel ordre ils doivent être servis. Le palais et l'estomac doivent être consultés. Le plaisir qu'un hôte doit à ses convives se mesure à la bonne et intelligente direction du service.

Lorsqu'il s'agit de la table d'une famille à la fortune modeste, sur laquelle par conséquent les grands vins n'apparaissent que par exception, il est un principe général dont il ne faut jamais se départir : les vins les plus ordinaires, les plus faibles et les moins parfumés doivent être servis les premiers, et l'on suivra la progression du faible au fort, du médiocre au meilleur.

Ce principe est absolu en toute circonstance; il est fondé sur la sensation du palais. Si l'on commence par un vin corsé, alcoolique, haut en couleur et en arôme, le vin le plus fin et le plus délicat qui sera fourni ensuite paraîtra plat et fade. C'est en oubliant ce principe que trop souvent des hôtes s'étonnent que leurs meilleurs vins ne soient pas appréciés à leur valeur par leurs convives.

Mais si des tables modestes nous passons aux services plus riches, aux grands repas, aux banquets splendides, nous avons à présenter plus d'une observation qui ne sera pas toujours d'accord avec les usages reçus.

Et d'abord entrons dans la cave. Il s'est introduit depuis quelques années un usage vicieux qui consiste à décanter la plupart des vins. Les carafes en cristal sont plus brillantes que ces vieilles bouteilles que couvre un respectable vernis de mousse, et cependant, pour tout véritable amateur, la ligue de bouteilles moussues rangées sur le dressoir n'aura pas un moindre mérite. A notre avis, on ne doit décanter que les vins ordinaires, destinés à être bus avec de l'eau. Dans de très-rare exceptions, lorsque les dépôts sont très-épais dans de vieux vins et lorsqu'on craint le trouble par le transport, la décantation sur place, dans la cave même et avec des instruments spéciaux, devient une extrémité. Mais nous engageons à n'y recourir qu'à la dernière nécessité. Il se perd toujours de l'arôme dans cette opération; le vin décanté n'est plus à son point; un palais délicat ne s'y trompera pas.

Les vins qui ont été déposés seront apportés avec soin, dans la position où ils étaient placés dans la cave et avec le moins de mouvement possible. Ce transport doit être surveillé par le maître de la maison lui-même, à moins qu'il ne soit complètement sûr de son sommelier.

Mais en principe, toutes les manutentions qu'on fait subir aux vins doivent être accomplies dans la cave même.

Remontons à la salle à manger et exami-

nons le service. Plusieurs verres sont placés sur la table; leur nombre et leur forme dépendent de la quantité et de la qualité des vins qui doivent être servis. Plus les vins sont fins, plus les verres sont petits. Ce devrait être une règle générale, d'abord parce que ces vins ne doivent pas s'évaporer et ensuite parce qu'on n'avale pas des vins délicats, on les déguste. Il faut forcer les convives ignorants à jouir malgré eux. De petits coups répétés feront plus de plaisir qu'un grand verre absorbé d'un seul trait. Le domestique seul a un peu plus de peine.

Il est d'usage de servir du Madère ou du Xérès après le potage. Nous ne sommes pas de cet avis. S'il faut absolument de la tonicité pour favoriser l'assimilation de l'aliment trop aqueux, nous préférons un vin léger et sec, suffisamment tonique, mais qui ne contribue pas à rendre fade le vin qui sera servi le premier après lui.

La même raison nous fait repousser le vieil usage qui tend à disparaître et qui consiste à couper le milieu du repas par le service d'un spiritueux. Ce coup de milieu fait un grand tort à la progression des vins; ceux qui lui succèdent immédiatement en souffrent, en même temps que l'estomac s'échauffe inutilement.

Non-seulement nous recommandons comme indispensable la règle de progression du faible au fort, de l'ordinaire au vin fin, que nous avons posée au commencement, mais encore nous voudrions que les vins fussent, autant que possible, appropriés aux mets. Le poisson, le gibier, la viande de boucherie, les mets excitants et ceux qui sont doux exigent à la rigueur des vins différents.

Cependant à moins d'un repas très-planteux, nous sommes d'avis de ne pas trop multiplier les espèces de vins.

Il faut mieux un petit nombre de vins bien choisis qu'une surabondance aveugle. Le corps et la tête s'en trouvent mieux.

Excepté le vin de Champagne qui est toujours le bienvenu, nous redoutons les mélanges de couleurs. Le vin blanc sied plus au déjeuner et le vin rouge au dîner. Quand aux vins de liqueur que l'usage introduit au dessert, nous voudrions qu'ils fussent servis dans des verres infiniment petits, grands comme des dés à coudre. Ils ne doivent offrir d'autre but que celui de parfumer la bouche. Comme boisson, ils sont trop lourds à la fin d'un repas.

Nous n'avons pas nommé de vins comme exemples, parce que les caves sont fort diverses, ainsi que les goûts. Les règles d'ordre que nous avons mentionnées sont applicables, quels que soient d'ailleurs les vins dont on dispose.

Louis Tavernier.

(Moniteur viticole).

9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris. L'AVENIR NATIONAL

JOURNAL DU SOIR Rédacteur en chef : A. PEYRAT, ancien rédacteur en chef de la Presse.

Même prix dans les Départements et à Paris :

Un an..... 52 fr. (au lieu de 64 fr.)
Six mois..... 26 fr. (au lieu de 32 fr.)
Trois mois..... 13 fr. (au lieu de 16 fr.)
Un mois..... 4 50 (au lieu de 6 fr.)

L'Avenir national se vend dans les gares de ch. de fers

AUX AGRICULTEURS DU LOT DE LA CAUSE

MALADIE DES BREBIS EN 1864-1865.

Suivie d'une liste des propriétaires primés et de ceux qui ont exposé, des animaux recommandables. — Rapide exposé sur la nécessité de diviser l'agriculture en deux grandes classes indépendantes soit : 1° en grande culture; 2° en petite culture.

par A. BÉTILLE

Propriétaire, à St-Néhou, près Figeac.

En vente chez tous les libraires.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU

Bulletin commercial du mois de Février 1866.

PRIX OFFICIEL MOYEN DES GRAINS DANS LE DÉPARTEMENT DU LOT

| | BLÉ | | METEIL | | SEIGLE | | ORGE | | SARRASIN | | MAIS | | AVOINE | | POIS | | LENTILLES | | HARICOTS | | |
|-------------------------------------|--------------|--------|--------------|--------|--------------|--------|--------------|--------|--------------|--------|--------------|--------|--------------|--------|--------------|--------|--------------|--------|--------------|--------|-------|
| | HECT. 100 k. | | HECT. 100 k. | | HECT. 100 k. | | HECT. 100 k. | | HECT. 100 k. | | HECT. 100 k. | | HECT. 100 k. | | HECT. 100 k. | | HECT. 100 k. | | HECT. 100 k. | | |
| | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. | |
| Cahors..... | 17 50 | 22 30 | » | » | » | » | » | » | » | » | 10 40 | 14 10 | » | » | » | » | » | » | » | » | |
| Castelnau..... | 17 80 | 22 » | » | » | » | » | » | » | » | » | 11 » | 15 83 | » | » | » | » | » | » | » | » | |
| Montcuq..... | 18 » | 20 33 | » | » | » | » | » | » | » | » | 11 » | 15 75 | » | » | » | » | » | » | » | » | |
| Puy-l'Évêque..... | 18 45 | 23 35 | » | » | » | » | » | » | » | » | 12 60 | 14 32 | » | » | » | » | » | » | » | » | |
| Figeac..... | 17 80 | 22 25 | » | » | 12 25 | 15 50 | » | » | 10 » | 15 » | 11 10 | 14 35 | 10 » | 24 30 | » | » | » | 18 75 | 24 33 | | |
| St-Céré..... | 18 13 | 22 66 | 13 75 | 18 13 | 11 87 | 16 48 | » | » | 9 38 | 13 11 | 10 » | 14 28 | 9 69 | 24 22 | » | » | » | 16 25 | 20 30 | | |
| Gourdon..... | 18 38 | 22 88 | 14 45 | 19 93 | 13 65 | 18 22 | » | » | » | » | 8 88 | 9 14 | 10 12 | 25 06 | » | » | » | » | » | » | |
| Martel..... | 17 » | 21 50 | 15 » | 20 30 | 12 » | 16 66 | » | » | » | » | 8 » | 10 65 | 9 » | 18 » | » | » | » | » | » | » | |
| Labastide-Murat..... | 18 36 | 23 68 | » | » | » | » | » | » | » | » | 9 54 | 16 4 | 10 31 | 23 16 | » | » | » | » | » | 20 » | |
| Prix moyen pour le département..... | 17 84 | 22 34 | 14 40 | 19 45 | 12 44 | 16 71 | » | » | 9 69 | 13 5 | 10 28 | 13 74 | 9 82 | 23 16 | » | » | » | » | » | 18 33 | 23 76 |

MARCHÉS AUX BESTIAUX DE CAHORS.

| | Amenés. | Vendus. | Poids moyen. | Prix moyen du kilo |
|--------------|---------|---------|--------------|--------------------|
| Bœufs..... | 33 | 33 | 645 k. | 0 ^r 65 |
| Veaux..... | 48 | 48 | 81 k. | 0 ^r 85 |
| Moutons..... | 175 | 175 | 32 k. | 0 ^r 50 |
| Porcs..... | 43 | 43 | 166 k. | 0 ^r 95 |

MARCHÉS DU RAYON

HAUSSE. — Nérac, 9 c.
BAISSE. — La Réole, 2 c.
Marmande 10 c.
SANS VARIATION. — Bazas, Condom, Marmande, Lesparre.

COMESTIBLES

| | PAIN | | | VIANDE | | | | | POMMES DE TERRE | | CHATAIGNES | | FOURRAGES | |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------|-------|------|--------|------|-----------------|--------------|------------|--------|-----------|--|
| | 1 ^{re} Q. | 2 ^{me} Q. | 3 ^{me} Q. | BOEUF. | VACHE | VEAU | MOUTON | PORC | DE TERRE | CHATAIGNES | FOIN | PAILLE | | |
| | KIL. | KIL. | KIL. | KIL. | KIL. | KIL. | KIL. | KIL. | HECT. 100 k. | HECT. 100 k. | FOIN | PAILLE | | |
| Cahors..... | 34 | 28 | 26 | 1 10 | » | 90 | 1 23 | 1 20 | 1 10 | » | » | » | | |
| Castelnau..... | 30 | 27 | 25 | 1 » | » | 80 | 1 20 | 1 20 | » | » | » | » | | |
| Montcuq..... | 30 | 25 | 24 | 1 » | » | 1 20 | 1 10 | » | » | » | » | » | | |
| Puy-l'Évêque..... | 30 | 27 | 23 | 1 » | » | 1 20 | 1 20 | 1 25 | » | » | » | » | | |
| Figeac..... | 30 | 25 | 22 | 1 40 | » | 1 40 | 1 40 | 1 40 | 2 75 | 6 24 | 2 50 | 5 68 | | |
| St-Céré..... | 30 | 28 | 20 | » | » | 1 10 | 1 10 | » | 1 50 | 2 14 | 2 25 | 3 75 | | |
| Gourdon..... | 26 | 24 | 22 | 1 10 | » | 53 | 1 30 | 1 30 | 2 63 | 4 27 | 3 52 | 5 23 | | |
| Martel..... | 30 | 28 | 26 | 1 » | » | 1 10 | 1 20 | » | 3 » | 5 » | » | » | | |
| Labastide-Murat..... | 30 | 28 | 25 | 1 20 | » | 1 40 | 1 40 | » | 3 06 | 4 40 | » | » | | |
| Prix moyen pour le département..... | 29 | 26 | 23 | 1 10 | » | 73 | 1 23 | 1 23 | 2 38 | 4 45 | 2 75 | 4 88 | | |

COMBUSTIBLES

| | BOIS | | CHARBON | |
|-----------------|--------|--------|---------|--------|
| | STÈRE | 100 k. | HECT. | 100 k. |
| | fr. c. | fr. c. | fr. c. | fr. c. |
| Cahors..... | 12 50 | 2 30 | 6 » | 12 » |
| Figeac..... | 12 » | 3 » | 3 » | 10 » |
| Gourdon..... | 9 » | 3 » | 4 50 | 9 40 |
| Prix moyen..... | 11 16 | 2 76 | 4 50 | 10 46 |

FOSSILE
Figeac... 2 fr 25 c l'hect. 2 fr 00 c les 100 k.

VINS DE 1864.
1^{re} qualité 220 à 250 fr le T. logé.
2^e — 180 à 185 fr le T. logé.
3^e — 145 à 150 fr le T. logé.
(Vin de table.)

VITESSE et SÉCURITÉ. VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ. PROBITÉ et EXACTITUDE.

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément; telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

NOTA. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

MASTIC L'HOMME - LEFORT

(S'applique avec un couteau ou une spatule) POUR GREFFER A FROID Et cicatrizer les plaies des arbres et arbustes. FABRIQUE, rue de Paris, 162, A PARIS-BELLEVILLE. Dépôts: à Cahors, chez M. Vinel, négociant.

JACQUES SÉGUY MENTION HONORABLE à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers. Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrière. Prix modérés. A Cahors, rue Impériale, n° 55.

Guérison de l'Epilepsie

La Brochure du D^r DURAND sur la guérison de cette terrible maladie, par le Galium palustre cultivé, est envoyée gratuitement, sur toute demande affranchie, adressée à M. Vidal, pharmacien de 1^{re} classe, à Montpellier (Hérault), dépositaire général.

AVIS

M. Gustave Trubert, fabriquant de drap à Louviers, a l'honneur de prévenir les habitants de Cahors, qu'il vient d'établir un dépôt de ses marchandises dans cette ville, chez son beau-père M. Monson, filateur. M. Monson, invite sa nombreuse clientèle à venir le visiter.

Nouvelle édition, d'un ouvrage scientifique et peu connu.

D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ A L'USAGE DES GENS DU MONDE. Cet ouvrage, qui contient les causes, les symptômes, les complications, la marche et le traitement de cette insidieuse maladie est précédé de considérations générales sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine et sur le problème de la population avec des observations de guérisons. Par le D^r JEZAN, prof. spécial de pathologie uro-génitale, rue de Rivoli, 182. 4^e édit. 1 vol. de 626 pag. prix 5 fr.; poste, 6 fr. sous double enveloppe chez l'auteur. EMASSO, 11, rue de Valenciennes, au coin de la rue de Paris, des dépot. et de l'étranger. Du même auteur: Traité pratique des MALADIES DES VOIES URINAIRES.

Chez Ploume et chez la femme et de tous les infirmes qui s'y rattacheront, à l'usage des gens du monde. 10^e édit. 1 vol. de 900 pag. enrichi de 314 FIGURES d'ANATOMIE. Maladies contagieuses. Rétrécissement. Cancer de la vessie. Gravelle. Pierre. Stérilité. Pertes. Hémorrhée, suite d'accès. Hydrécèle. Maladies des femmes. Traitements. Hygiène. Préventifs. Prix: 5 fr. par la poste, 6 fr. double enveloppe. — Les malades peuvent se traiter eux-mêmes, et faire préparer les remèdes chez le pharmacien. — Traitements, consultations de midi à 2 heures et par correspondance. (Affranchir.)

AVIS

Un teneur de livres, ayant une longue pratique et une très-belle écriture, désirerait un emploi ou se charger de travaux de comptabilité, tenue des livres, correspondance, décomptes, copie de pièces quelconques, que MM. les négociants, entrepreneurs et hommes d'affaires, pourraient lui confier. S'adresser à M. Gaillard greffier du tribunal de commerce.

LOTÉRIE DU PARC BORDELAIS

autorisée pour toute la France 190,600 FRANCS A GAGNER. Un lot de 100,000 francs, plusieurs lots de 20,000 francs, de 5,000 francs, etc., etc. Trois Tirages irrévocablement fixés en AVRIL et août 1866 et janvier 1867.

1^{ER} TIRAGE LE 30 AVRIL

Chaque billet: 25 centimes, participe à tous les tirages, Bureau central à Bordeaux: cours de l'Intendance n° 1. A PARIS, chez M. G. DAYEZ, 98, boulevard Mazas.

LA TEINTURERIE EUROPÉENNE

26, BOULEVARD POISSONNIÈRE, au 2^{me}. Maison connue pour ses belles teintures. — Les ROBES DE TAFFETAS, DE MOIRE, etc., sont rendues aussi BELLES QUE NEUVES, ET TEINTES TOUTES FAITES.

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 1 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, 2^e édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

AVIS

La Direction des Contributions directes demande un jeune employé, ayant une bonne écriture et connaissant les quatre règles.

A VENDRE UN BON BILLARD

S'adresser, à M. Thiéry, au Cercle de l'Union à Cahors.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.